CADETS DE L'AVIATION ROYALE DU CANADA

NIVEAU DE QUALIFICATION UN

GUIDE PÉDAGOGIQUE

SECTION 7

OCOM C107.01 – ENTRETENIR L'UNIFORME DES CADETS DE L'AIR

Durée totale : 60 min

PRÉPARATION

INSTRUCTIONS PRÉALABLES À LA LEÇON

Les ressources nécessaires à l'enseignement de cette leçon sont énumérées dans la description de leçon qui se trouve dans la publication A-CR-CCP-801/PG-002, *Niveau de qualification un norme de qualification et plan*, chapitre 4. Les utilisations particulières de ces ressources sont indiquées tout au long du guide pédagogique, notamment au PE pour lequel elles sont requises.

Réviser le contenu de la leçon pour se familiariser avec la matière avant d'enseigner la leçon.

Préparer les secteurs d'entraînement requis pour la démonstration.

DEVOIR PRÉALABLE À LA LEÇON

Aucun.

MÉTHODE

L'exposé interactif a été choisi pour le PE 1 parce qu'il permet à l'instructeur de présenter la matière.

La méthode d'instruction par démonstration a été choisie pour les PE 2 et 6 parce qu'elle permet à l'instructeur de démontrer les compétences que le cadet devra acquérir et le soin avec lequel il doit entretenir son uniforme.

Une activité pratique a été choisie pour le PE 7 afin de permettre aux cadets de mettre en pratique leurs compétences, sous supervision, et dans un environnement sécuritaire et contrôlé.

INTRODUCTION

RÉVISION

La révision de cette leçon provient de l'OCOM M107.05 (Porter l'uniforme des cadets de l'Air).

OBJECTIFS

À la fin de cette leçon, le cadet doit avoir entretenu l'uniforme des cadets de l'Air.

IMPORTANCE

Puisque l'uniforme de cadet est facilement reconnaissable, la tenue et l'apparence personnelle des cadets doivent leur faire honneur et faire honneur à l'Organisation des cadets du Canada (OCC).

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-801/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-801-PF-002/A-CR-CCP-801-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

Point d'enseignement 1 **Expliquer le linge à repasser.**

Durée : 5 min Méthode : Exposé interactif

LE LINGE À REPASSER

Il faut se souvenir de plusieurs détails lorsqu'on repasse l'uniforme. Il est recommandé de toujours utiliser un linge à repasser pour éviter que les articles de l'uniforme deviennent luisants.

Voici certains articles qui pourraient servir d'un linge à repasser :

- une serviette mince,
- une taie d'oreiller,
- un tissu de coton doux,
- un sac de papier.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 1

QUESTIONS :

Q1. Pourquoi utilise-t-on un linge à repasser?

Q2. Nommez certains articles qui peuvent servir d'un linge à repasser.

RÉPONSES ANTICIPÉES :

R1. Pour éviter que les articles de l'uniforme deviennent luisants.

R2. Une serviette mince, une taie d'oreiller, un tissu de coton doux et un sac de papier.

Point d'enseignement 2 **Démontrer la bonne façon d'entretenir le pantalon.**

Durée : 5 min Méthode : Démonstration

PANTALON

L'instructeur doit démontrer la bonne façon d'entretenir le pantalon, y compris :

- s'assurer que le pantalon est bien repassé et exempt de saleté et de peluche en tout temps;
- repasser le pantalon conformément aux procédures normalisées indiquées dans l'OCOM M107.05 (Porter l'uniforme des cadets de l'Air), qui consistent à :
    - tenir le bout de la jambe du pantalon et étendre la jambe du pantalon sur la longueur des coutures pour s'assurer que les plis sont bien centrés à l'avant et à l'arrière de la jambe;
    - étendre le pantalon à plat sur la planche à repasser;
    - vaporiser des gouttes d'eau sur le pantalon à l'aide d'une bouteille d'eau;
    - mettre un linge à repasser sur la jambe du pantalon;
    - repasser le pantalon jusqu'à ce qu'un pli tranchant se forme au centre à l'avant et à l'arrière du pantalon, sur toute la longueur;
    - toujours repasser le pantalon en formant le même pli pour éviter la formation d'autres plis.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-801/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-801-PF-002/A-CR-CCP-801-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

Point d'enseignement 3 **Démontrer la bonne façon d'entretenir la chemise à manches courtes.**

Durée : 5 min Méthode : Démonstration

CHEMISE À MANCHES COURTES

L'instructeur doit démontrer la bonne façon d'entretenir la chemise à manches courtes, y compris :

- s'assurer que la chemise à manches courtes est propre;
- repasser la chemise à manches courtes conformément aux procédures normalisées indiquées dans l'OCOM M107.05 (Porter l'uniforme des cadets de l'Air), qui consistent à :
    - repasser toute la chemise à manches courtes pour éliminer les plis, en l'étalant à plat sur la planche à repasser;
    - repasser les manches en aplatissant le haut de chaque manche pour former un pli aigu au centre de chaque manche, pli qui débute au centre de chaque épaulette. Il ne devrait y avoir qu'un pli par manche;
    - il est possible d'appliquer de l'empois sur le col pour l'empêcher de ramollir.

Point d'enseignement 4 **Démontrer la bonne façon d'entretenir la veste.**

Durée : 5 min Méthode : Démonstration

VESTE

L'instructeur doit démontrer la bonne façon d'entretenir la veste, y compris :

- s'assurer que la veste est propre;
- repasser la veste, conformément aux procédures normalisées indiquées dans l'OCOM M107.05 (Porter l'uniforme des cadets de l'Air), qui consistent à :
    - repasser l'avant et l'arrière de la veste pour éliminer les plis;
    - s'assurer que les poches à l'avant de la veste sont repassées de sorte qu'elles soient aplaties;
    - s'assurer de repasser les manches de la veste sans laisser de plis en repassant les manches par section mais sans repasser les bordures.

Point d'enseignement 5 **Démontrer les directives générales pour l'entretien des bottes.**

Durée : 5 min Méthode : Démonstration

BOTTES

L'instructeur doit démontrer la façon d'entretenir les bottes, y compris :

- cirer les bottes, conformément aux procédures normalisées indiquées dans l'OCOM M107.05 (Porter l'uniforme des cadets de l'Air), qui consistent à :
    - nettoyer les trépointes des bottes avec une vieille brosse à dents et du cirage à chaussures noir;
    - utiliser un linge à cirer enroulé autour de l'index;

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-801/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-801-PF-002/A-CR-CCP-801-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

- appliquer une quantité modérée de cirage à chaussures sur le linge;
- appliquer le cirage à chaussures dans un mouvement circulaire sur l'endroit à cirer;
- commencer par de grands cercles pour couvrir la surface de cirage à chaussures;
- faire de plus petits cercles en laissant le cirage à chaussures pénétrer dans la botte;
- continuer de faire des cercles jusqu'à ce que le cirage ne soit plus visible;
- cirer la botte au complet et pas seulement la pointe de celle-ci.

- Lacer les bottes comme suit :
  - lacer les bottes à la transversale;
  - insérer les extrémités des lacets à l'intérieur de la botte;
  - les bottes ne doivent pas être lacées trop serrées.

Point d'enseignement 6 **Démontrer la bonne façon de se coiffer.**

Durée : 5 min Méthode : Démonstration

COUPES DE CHEVEUX

L'instructeur doit démontrer les coupes de cheveux, conformément aux directives générales indiquées dans l'OCOM 107.05 (Porter l'uniforme des cadets de l'Air), qui consistent à s'assurer que :

- les cheveux sont bien peignés et coiffés sans extravagance;
- la longueur, le volume ou le style des cheveux n'entrave pas le port du calot;
- le style et la couleur de la chevelure ne sont ni bizarres, ni exagérés, ni inhabituels;
- les cheveux sont fixés ou peignés vers l'arrière, pour montrer le visage. Les accessoires utilisés pour attacher ou maintenir la coiffure doivent être discrets;
- les cheveux des cadets doivent être dégradés à l'arrière, sur les côtés et au-dessus des oreilles, en fonction du style de la coiffure;
- les cheveux des cadets ne touchent pas les oreilles ou ne tombent pas sous les sourcils lorsque le calot est enlevé;
- les favoris ne doivent pas dépasser une ligne imaginaire qui traverse le milieu de l'oreille. Ils doivent être coupés à l'horizontale et dégradés en fonction du style général de coiffure;
- les cheveux des cadettes ne doivent pas dépasser le bord inférieur du col de chemise;
- les tresses doivent être de style sobre, bien serrées et attachées à leurs extrémités par un nœud ou une petite attache non décorative;
- la tresse simple doit se placer au centre du dos;
- les tresses doubles doivent être portées derrière les épaules.



Pour de plus amples renseignements sur les coiffures, consulter la publication M107.05 (Porter l'uniforme des cadets de l'Air).

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-801/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-801-PF-002/A-CR-CCP-801-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

Point d'enseignement 7 **Superviser et conseiller les cadets lorsqu'ils font l'entretien de leur uniforme.**

Durée : 25 min Méthode : Activité en classe

ACTIVITÉ

OBJECTIF

L'objectif de cette activité est de permettre aux cadets de pratiquer à faire l'entretien de l'uniforme.

RESSOURCES

- Articles de l'uniforme présentés dans le cadre de la leçon.
- Fers à repasser.
- Planches ou tables à repasser.
- Linge à repasser.
- Une bouteille d'eau.
- Cirage à chaussures noir.
- Linge à cirer doux.
- Vieille brosse à dents.
- Élastiques à cheveux.
- Filets à cheveux.
- Pinces à cheveux.
- Produit fixatif.
- Ciseaux.
- Assistants, le cas échéant.

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ

Préparer cinq (5) stations d'apprentissage.

- Station un : Entretien du pantalon.
- Station deux : Entretien de la chemise à manches courtes.
- Station trois : Entretien de la veste.
- Station quatre : Entretien des bottes.
- Station cinq : La coiffure appropriée.

INSTRUCTIONS SUR L'ACTIVITÉ

1. Répartir les cadets en cinq groupes.
2. Assigner un groupe à chacune des stations.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-801/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-801-PF-002/A-CR-CCP-801-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

3. Demander aux instructeurs adjoints de chaque station d'apprentissage d'expliquer aux cadets les étapes qu'ils doivent suivre à cette station. Demander aux instructeurs adjoints de chaque station d'apprentissage d'aider et de superviser les cadets pendant l'activité.

4. Toutes les cinq minutes, demander aux groupes de passer à la station suivante jusqu'à ce que chaque groupe ait fait le tour de toutes les stations.

MESURES DE SÉCURITÉ

Surveiller rigoureusement les cadets lorsqu'ils utilisent le fer à repasser.

DIRECTIVES POUR L'INSTRUCTEUR

- Pendant l'activité, superviser les cadets et les féliciter au fur et à mesure qu'ils entretiennent chaque article de l'uniforme.
- Des aux instructeurs adjoints devraient être disponibles pour aider à la supervision des stations.
- Si un seul instructeur est disponible, il doit faire le tour des stations pour superviser tous les cadets.
- Signaler l'échéance de temps prévu pour la rotation entre les stations.

CONFIRMATION DE FIN DE LEÇON

La participation des cadets à l'activité servira de confirmation de l'apprentissage de cette leçon.

CONCLUSION

DEVOIR/LECTURE/PRATIQUE

Aucun.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

Aucune.

OBSERVATIONS FINALES

L'uniforme des cadets de l'Air doit être porté convenablement en tout temps. Puisque l'uniforme de cadet est facilement reconnaissable, la tenue et l'apparence personnelle des cadets doivent leur faire honneur et faire honneur à l'OCC. Le but est de s'assurer que les cadets ont une apparence personnelle qui convient à ce qu'on s'attend d'eux.

COMMENTAIRES/REMARQUES POUR L'INSTRUCTEUR

N'effectuer cet OCOM que lorsque les cadets auront reçu leur uniforme.

On devrait donner cet OCOM après avoir donné l'OCOM M107.05 (Porter l'uniforme des cadets de l'Air).

Des aux instructeurs adjoints seront nécessaires pour cette leçon.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

A3-006 – Cadets Canada. (2005). OAIC 55-04 : *Instructions sur la tenue des cadets de l'Air* Ordonnances sur l'administration et l'instruction des cadets (vol. 5) Ottawa, Ontario.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-801/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-801-PF-002/A-CR-CCP-801-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

A0-001 A-AD-265-000/AG-001 DHP 3-2. (2001). *Instructions sur la tenue des Forces canadiennes*. Ottawa, Ontario.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-801/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-801-PF-002/A-CR-CCP-801-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-801/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-801-PF-002/A-CR-CCP-801-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.